

**RÉUNION PUBLIQUE 10/12/2024**

# RESTAURATION AGRICOLE DES COTEAUX D'AMBLAINVILLIERS

VERRIÈRES-LE-BUISSON



Verrières-le-Buisson

# DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

## PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

**Jean-Paul Mordefroid**

Adjoint au Maire chargé du développement durable et des transitions

Conseiller communautaire de la Communauté Paris Saclay

## PREMIERS PROJETS COMMUNAUX

**Raphaël Goven**

Paysagiste concepteur, services techniques de la commune

## ÉCHANGES EN GROUPE

22H30 - FIN DE LA SOIRÉE



# PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

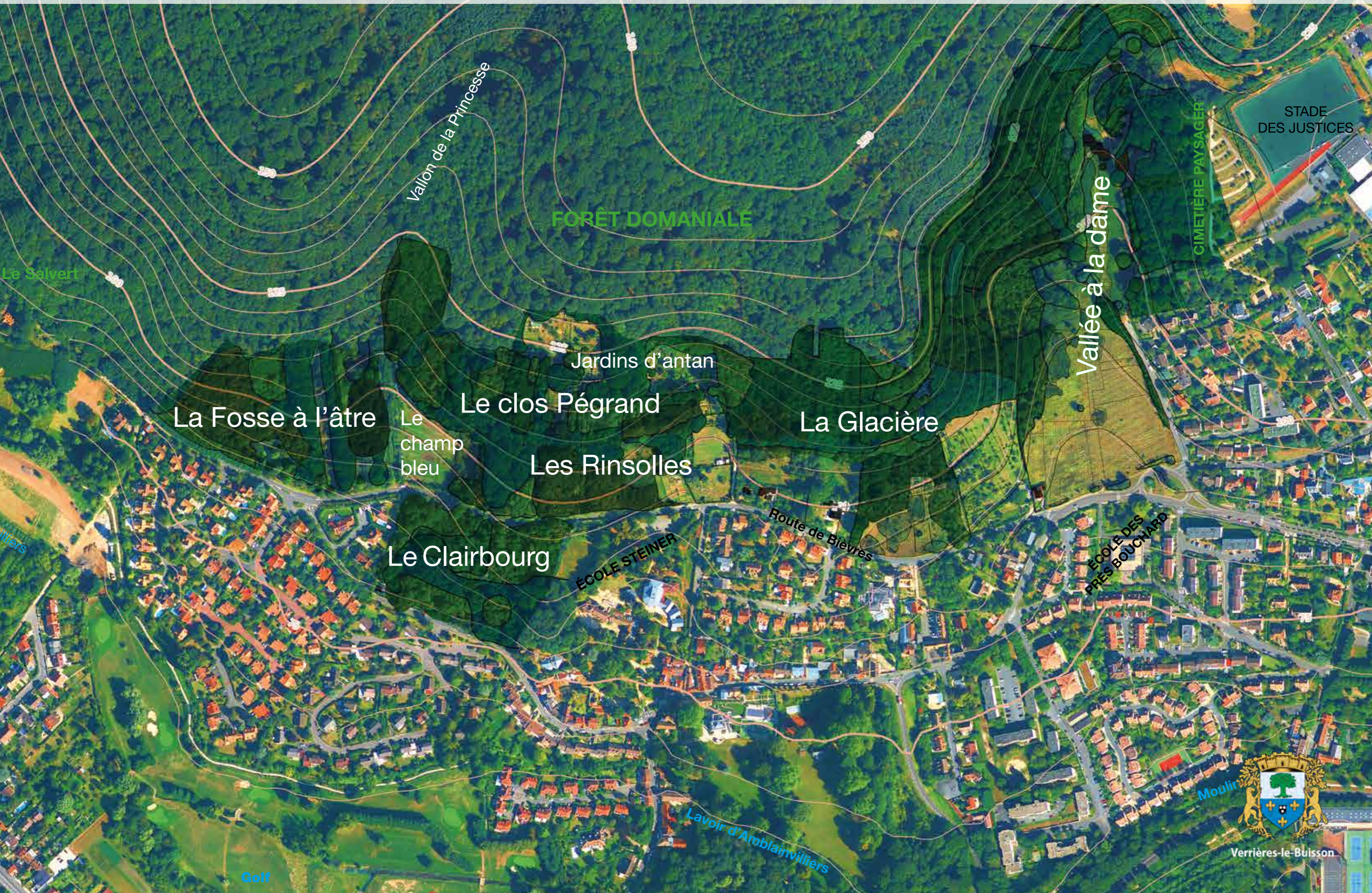
1/ LES LIEUX ET LEUR HISTOIRE

2/ LE PASSAGE EN COMMISSION DES SITES

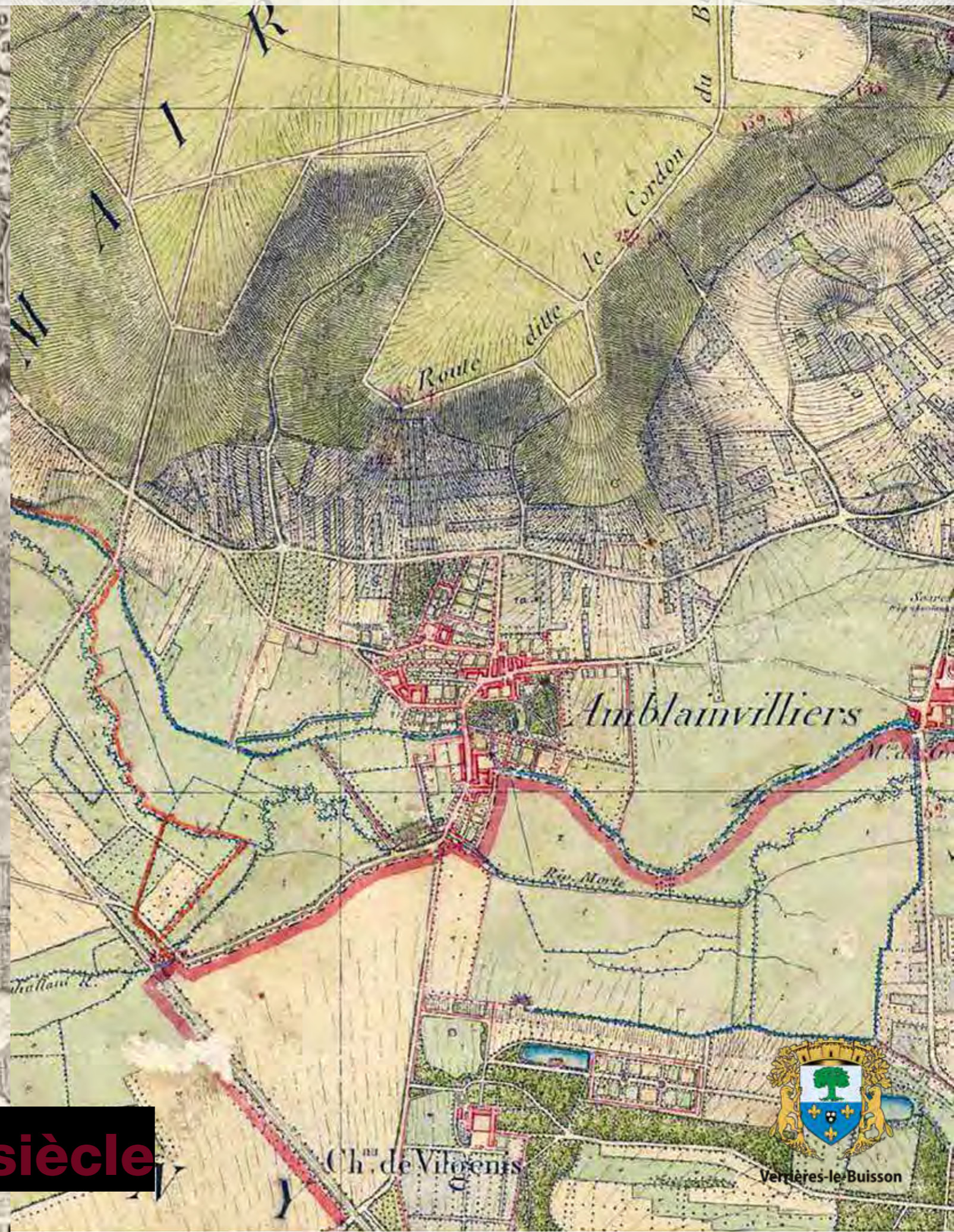
3/ LA SITUATION AUJOURD'HUI

4/ ET MAINTENANT, QUELLES SUITES ?





PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE  >>> les lieux et leur histoire



18<sup>ème</sup> siècle





**19<sup>ème</sup> siècle**

61 — VERRIÈRES-LE-BUISSON. Sur la Route des Gatines. ND Phot.







**20<sup>ème</sup> siècle**







1994



Verrières-le-Buisson

## LE CLASSEMENT DU 7 JUILLET 2000

### CONTEXTE

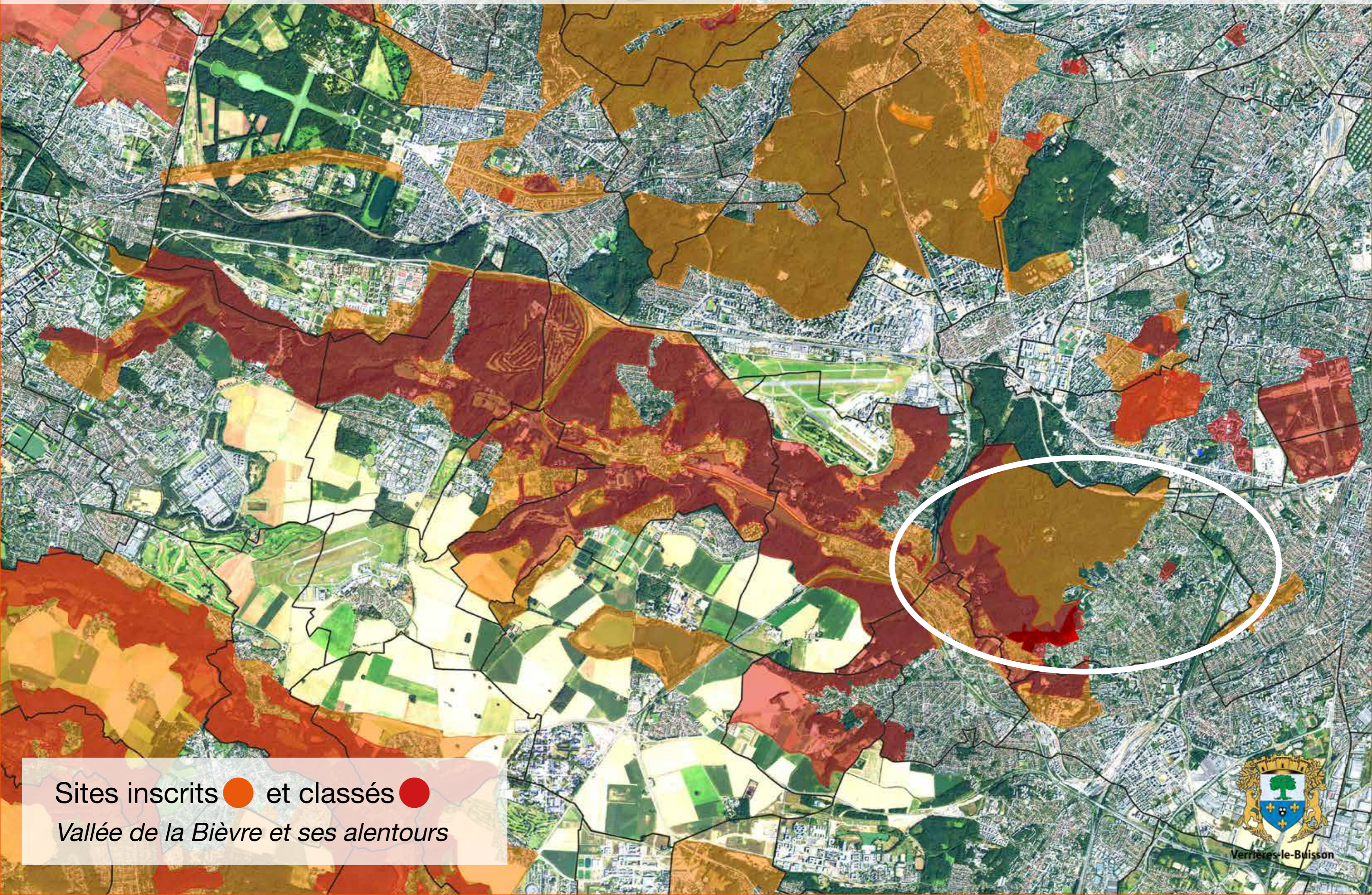
- . Qualité paysagère, écologique et patrimoniale reconnue et défendue par des associations.
- . Pression foncière de l'urbanisation.
- . Monuments et sites déjà classés ou inscrits insuffisamment protégés.

### MOTIFS DE CLASSEMENT

Vallée classée pour la **valeur historique, patrimoniale et pittoresque** de ses **paysages**

*« La collectivité se doit de maintenir l'activité agricole ou horticole garante de la qualité des paysages patrimoniaux exceptionnels de la vallée de la Bièvre. [...] les espaces actuellement non bâtis (vergers, champs, jardins) en lisière de forêt (vallée de la Dame, les Rinsolles...) resteront ouverts. »*





Sites inscrits  et classés   
*Vallée de la Bièvre et ses alentours*



## DEPUIS LE CLASSEMENT DE 2000

### **Arrêt définitif de l'agriculture professionnelle (± 2004)**

*Poursuite de l'enfrichement et du boisement*

*Fermeture du paysage et réduction des vues*

### **Création du Champ bleu (± 2006) :**

*AMAP (2006-2009)*

*puis Etudes et Chantiers (2010-2022)*

### **Création des Jardins d'Antan et Charte des Rinsolles (2009)**

### **Installation de lombricompostage**

### **Création de ruchers**



## NOUVELLES DEMANDES RELATIVES À L'ESPACE AGRICOLE

- . **Demande de jardins de loisirs** et/ou de petite production alimentaire (jardins familiaux)
- . Demande d'**alimentation de proximité** (AMAP,...)
- . **Dimension pédagogique et ludique** de la présence d'activité agricole visible par les citoyens.



*Attentes prises en compte dans la démarche d'élaboration de la Charte communale du Plan Climat de la CPS :*

*Action B1.10 : Augmenter l'offre locale de produits agricoles de qualité*

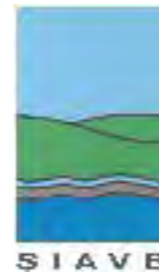
*Action B1.11 : Étudier la faisabilité de la création de nouveaux espaces de vente en circuits courts*



## DEPUIS 2022

### État des lieux et des ressources avec les partenaires institutionnels, des professionnels et des associations

- > visites du site, rencontres...
- > préparation du passage en commission des sites...



Verrières-le-Buisson

... et les communes voisines (Massy, Igny, Bièvres, Vauhallan)



# COMMISSION DES SITES

PASSAGE LE 12 NOVEMBRE 2024 en Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)

## Pourquoi ?

*Qui dit protection dit autorisation : toute action dans le périmètre classé doit faire l'objet d'une autorisation de la CDNPS.*

## Pour quoi ?

- a. Présenter la situation, les enjeux et nos orientations
- b. Présenter les premiers projets d'aménagement sur le domaine communal
- c. **Obtenir la validation de l'État**, nécessaire à la démarche participative.



## COMMISSION DES SITES

### **Avis favorable de l'inspectrice des sites (DRIEAT)**

- BON ACCUEIL DE LA DÉMARCHE : conforme aux enjeux et objectifs du classement de la Vallée de la Bièvre
- « *BEAU PROJET* » : dimension paysagère - Caractère « complexe » de la démarche - Prise en compte des partenaires

### **Recommandations**

Défrichage hivernal ; respect du zonage de la DRIAAF, préservation des arbres remarquables, protection des sols, limiter les cloisonnements, concertation avec l'ONF... (*déjà anticipées*).

**Accompagnement futur de la DRIEAT et de la DDT sur le terrain**

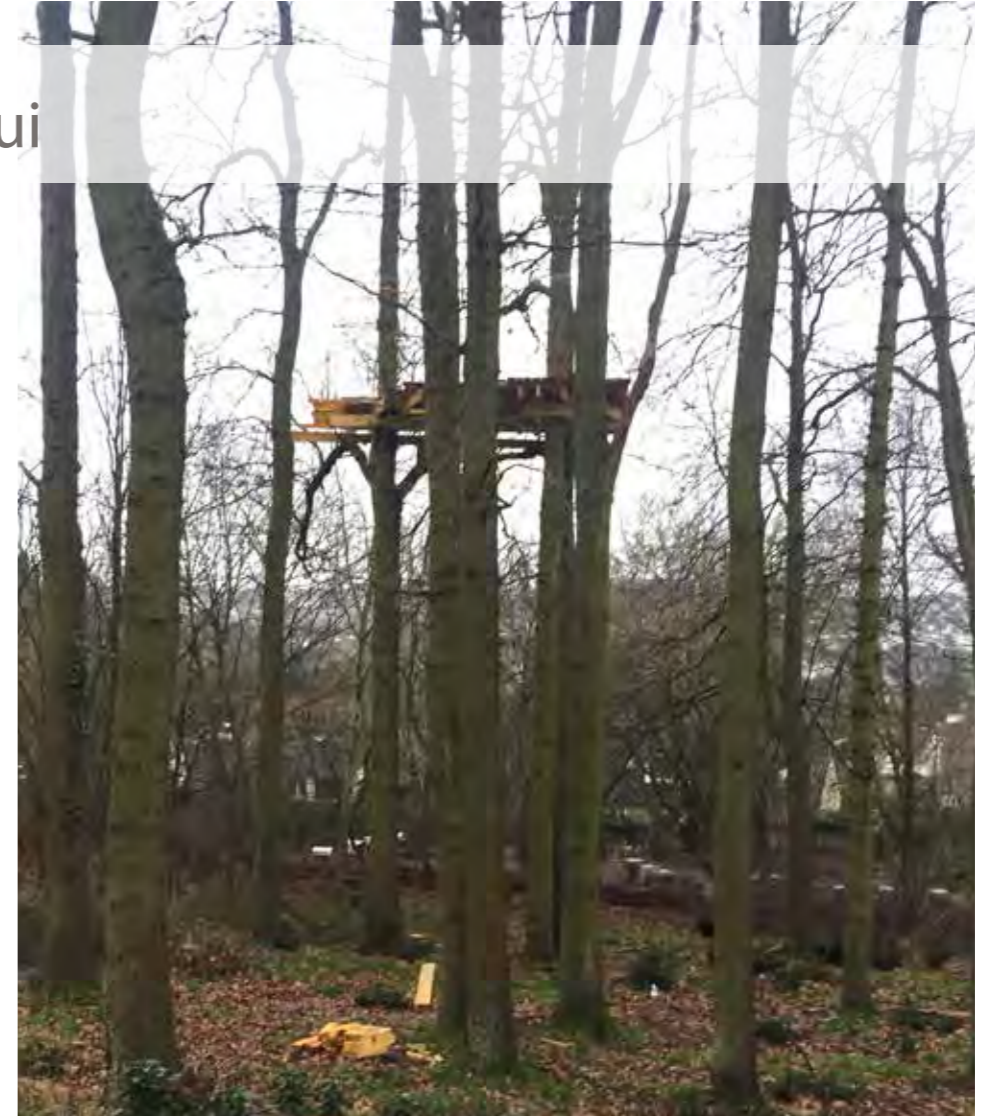




# LA SITUATION AUJOURD'HUI

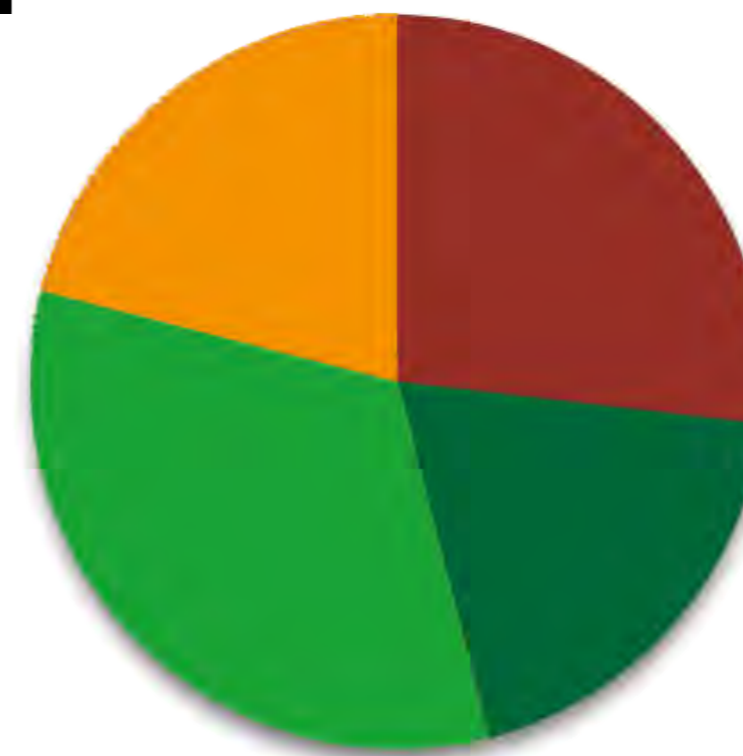
## PROTECTION AU TITRE DES SITES

Toute intervention (respectueuse du cadre réglementaire) doit faire l'objet d'une demande à la commission des sites.



## RÉPARTITION DES SURFACES

Superficie totale :	Public	Privé
22,7 ha	12,3 ha 54%	10,4 ha 46%
Agricole 10,9 ha (48%)	4,8 ha (21%)	6,1 ha (27%)
Forêt 11,8 ha (52%)	7,5 ha (33%)	4,3 ha (19%)



- Agricole privé
- Forêt privée
- Forêt publique
- Agricole public



## CONTRAINTES PARCELLAIRES

23 ha, 140 parcelles, 70 propriétaires

ENVIRON LA MOITIÉ COMMUNALES, DONT LES PLUS GRANDES (68 230 m<sup>2</sup>) >

- Haut de la Vallée à la Dame (23 047 m<sup>2</sup> ; 50% agricole)
- Clairbourg (19 597 m<sup>2</sup> ; 25% agricole)
- Fosse à l'âtre (13 074 m<sup>2</sup> ; 33% agricole)
- Glacière (7 139 m<sup>2</sup> ; agricole)
- Champ bleu (5 373 m<sup>2</sup> ; agricole)

MOYENNE DES 130 AUTRES PARCELLES : 1 227 m<sup>2</sup>



## CONTRAINTE PEDOLOGIQUES

Pente

Érosion

Sols pauvres en matière organique

Manque d'eau



## CONTRAINTE FORESTIÈRES

Boisement de plus de 30 ans :  
parcelle définitivement forestière

Parcelles jeunes et petites : difficiles  
à gérer

Gestion des espèces invasives :  
comment ?





1994



**2 réunions avec les propriétaires** (déc. 2023 et janv. 2024) pour les sensibiliser à l'avenir de leurs parcelles.

**Diagnostic de terrain** avec la DRIAAF pour fixer le statut des parcelles.



# ET MAINTENANT, QUELLES SUITES ?

10 DÉC > recueil des questions, des idées, des propositions

FIN 2024 > envoi des présentations et des recueils d'idées

2025 > proposition de groupes de travail thématique sur les pistes dégagées ce soir.





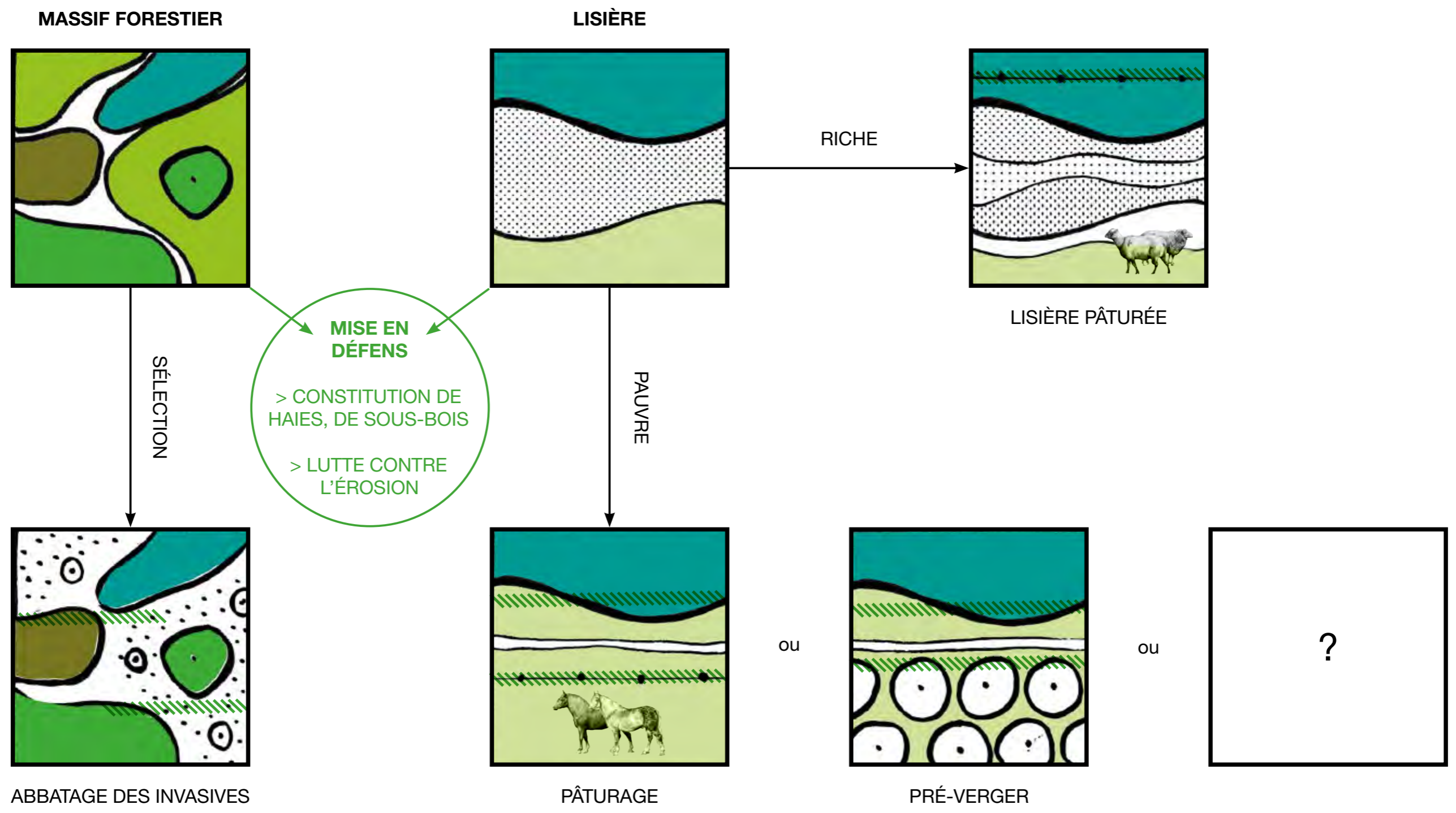
# PREMIERS PROJETS COMMUNAUX

**1/ PROTOCOLE DE RESTAURATION INSPIRÉ DU SITE**

**2/ QUELQUES EXEMPLES CONCRETS**



# PROTOCOLE DE RESTAURATION DES COTEAUX D'AMBLAINVILLIERS 2024: PREMIÈRES ACTIONS



ESPÈCES LOCALES FAVORISÉES  
PLANTATIONS / SEMIS



# PALETTE DES VÉGÉTAUX, MATÉRIAUX ET TECHNIQUES ENVISAGÉS



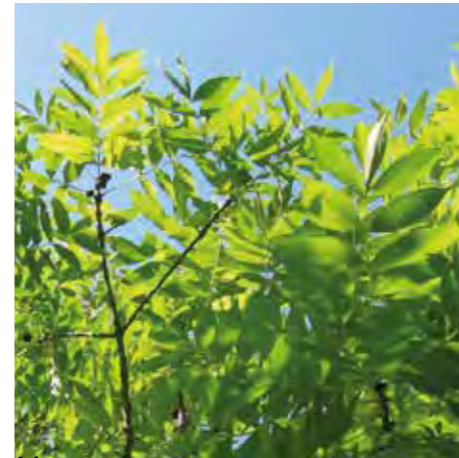
châtaignier



chêne



charme



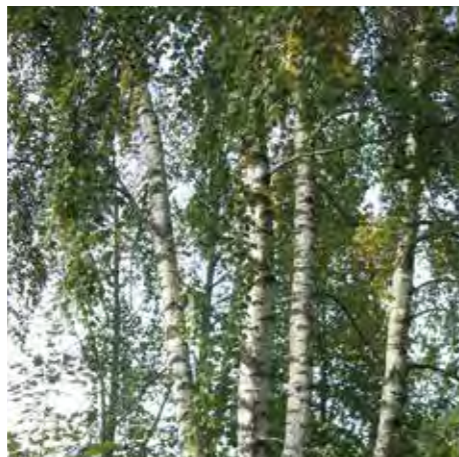
frêne



tilleul



noyer



bouleau



peuplier



robinier



érable



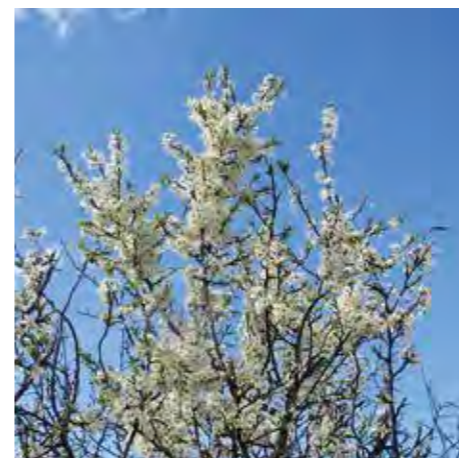
noisetier



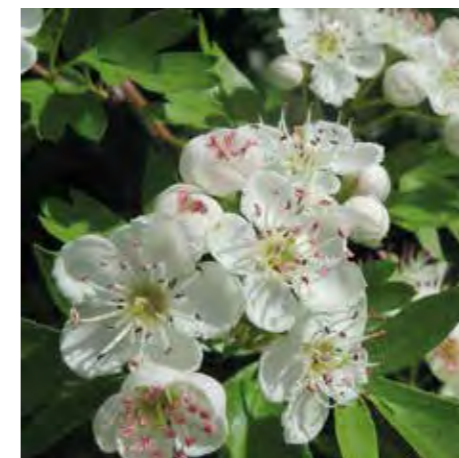
pommier



orme



prunellier



aubépine



fraisier



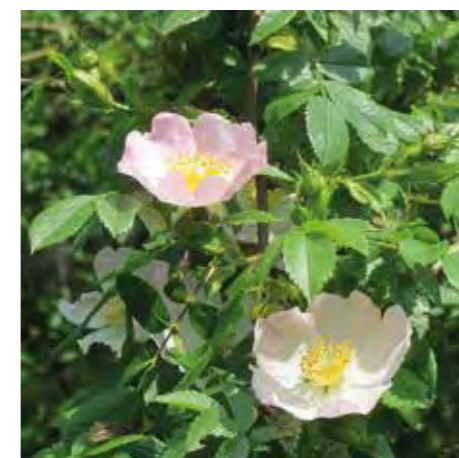
vigne

La végétation indigène servira de base pour la gestion forestière, la constitution de haies et le choix d'espèces productives.

Le châtaignier, le chêne et le charme produisent un bois économiquement valorisé pour de multiples usages (construction, artisanat, chauffage...). La gestion en futaie irrégulière déjà déployé par l'ONF en forêt domaniale peut servir de modèle productif et respectueux du milieu forestier.

Aubépines, prunelliers, ormes et autres arbustes se prêtent à la constitution de haies et autres limites naturelles ou marqueurs du paysage.

Châtaignes, noisettes, noix, pommes, figues sont autant de fruits offerts par le site aujourd'hui comme autrefois l'étaient la fraise ou la vigne. Leur culture peut être amplifiée et enrichie d'autres espèces potentiellement adaptées au site.



églantier

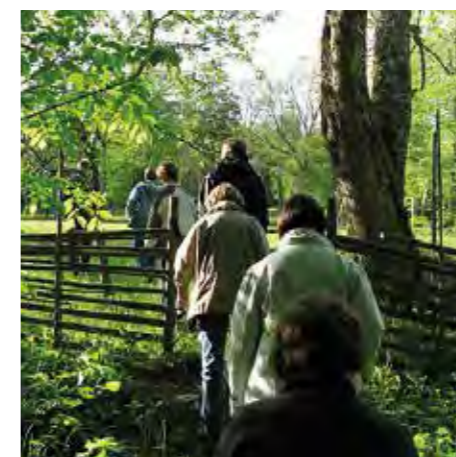
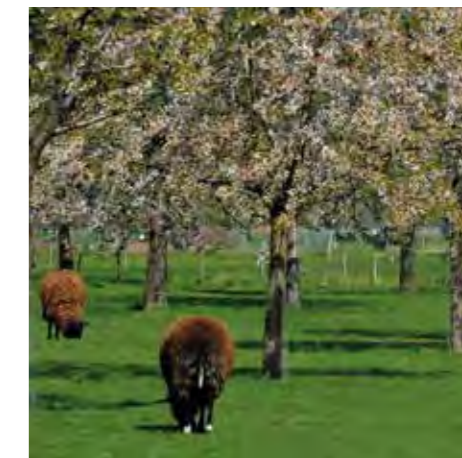


genêt



Verrières-le-Buisson

# PALETTE DES VÉGÉTAUX, MATÉRIAUX ET TECHNIQUES ENVISAGÉS



Les matériaux récoltés in situ par terrassement et réduction des masses végétales seront prioritairement utilisés pour l'aménagement des coteaux. Les rémanents peuvent ainsi servir à constituer des haies sèches, plessées ou des clôtures agricoles simples pour sacraliser des espaces au profit de la biodiversité et du pâturage ou souligner les sentiers, les accès...

Le bois de robinier naturellement imputrescible est un matériau de choix pour construire bancs, plateformes et autres structures d'accueil du public.

Le balisage et la communication visuelle s'inscriront dans le paysage par la sobriété des formes, des matériaux et des typographies en offrant néanmoins une qualité graphique élevée. Les panneaux pédagogiques des fermes voisines du plateau de Saclay, réalisés par l'atelier de l'Ours, constituent un exemple remarquable dans ce domaine.



# PLAN MASSE DU PROJET

1/5000<sup>EME</sup>

perspective remarquable

sentier principal

sentier secondaire

traversee aménagee

stationnement proche d'un accès

étape singulière du parcours  
(amer paysager, point de départ ou d'arrivée...)

périmètre défriché et/ou nature

périmètre de sélection forestière  
lutte contre érosion et invasives, ressource en bois...

mise en défend, constitution de haies

travaux de lutte contre l'érosion

### ITINÉRAIRES BALISÉS

Toutes les balises indique le toponyme, la situation dans l'itinéraire et les directions offertes. Certaines comportent en plus un volet pédagogique.  
Les balises f1, v5 et v1 sont bien situées pour communiquer sur la démarche à l'échelle des coteaux.  
Quelques thèmes à développer :

F: FOSSE A L'ÂTRE > PRE-VERGER

C: CLAIRBOURG > JARDINS FAMILIAUX

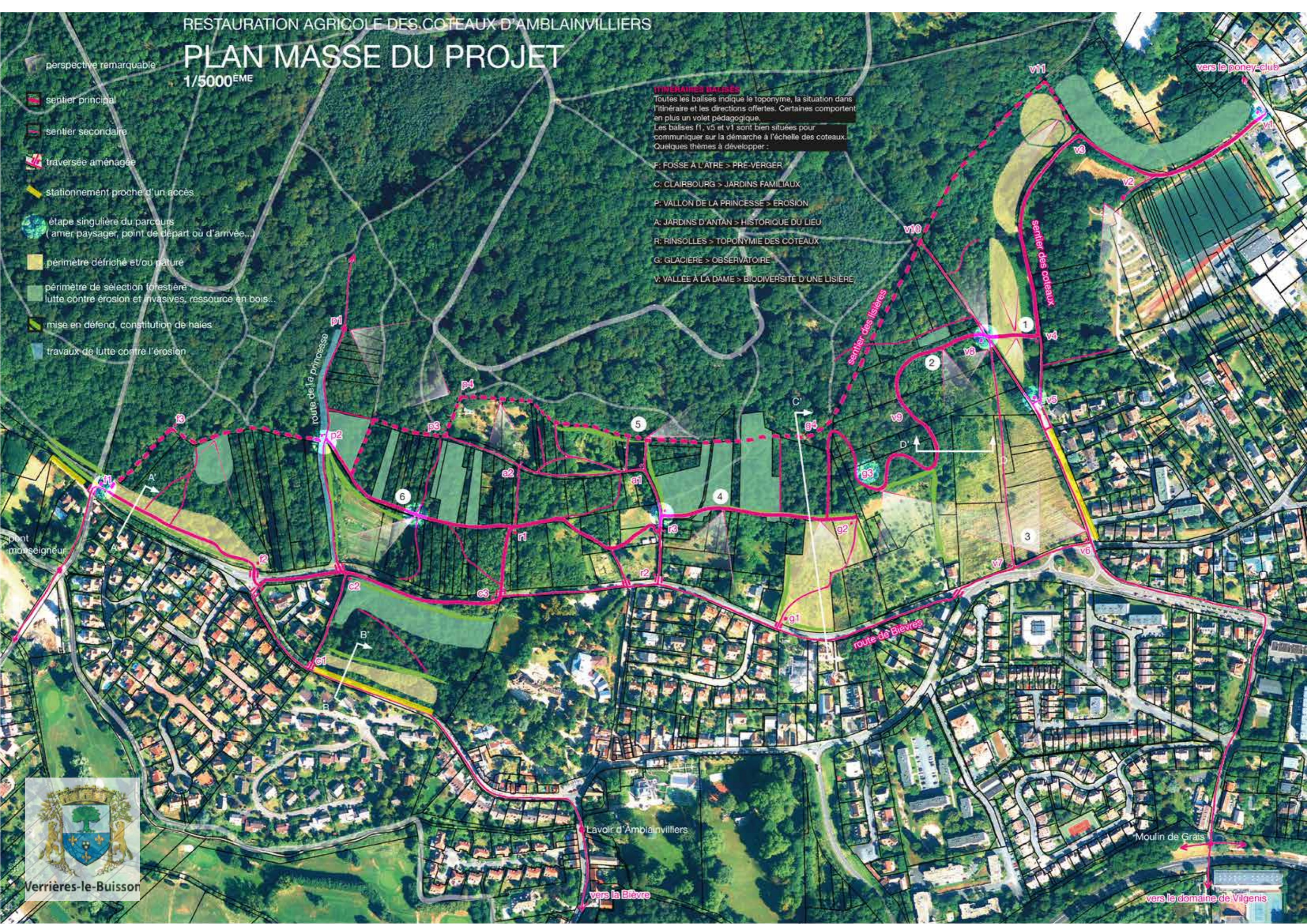
P: VALLON DE LA PRINCESSE > ÉROSION

A: JARDINS D'ANTAN > HISTORIQUE DU LIEU

R: RINSOLLES > TOPONYMIE DES COTEAUX

G: GLACIERE > OBSERVATOIRE

V: VALLÉE À LA DAME > BIODIVERSITÉ D'UNE LISIÈRE



Verrières-le-Buisson

# ACCÈS PAR LA VALLÉE À LA DAME SIGNIFIER L'ARRIVÉE DANS UN LIEU D'EXCEPTION



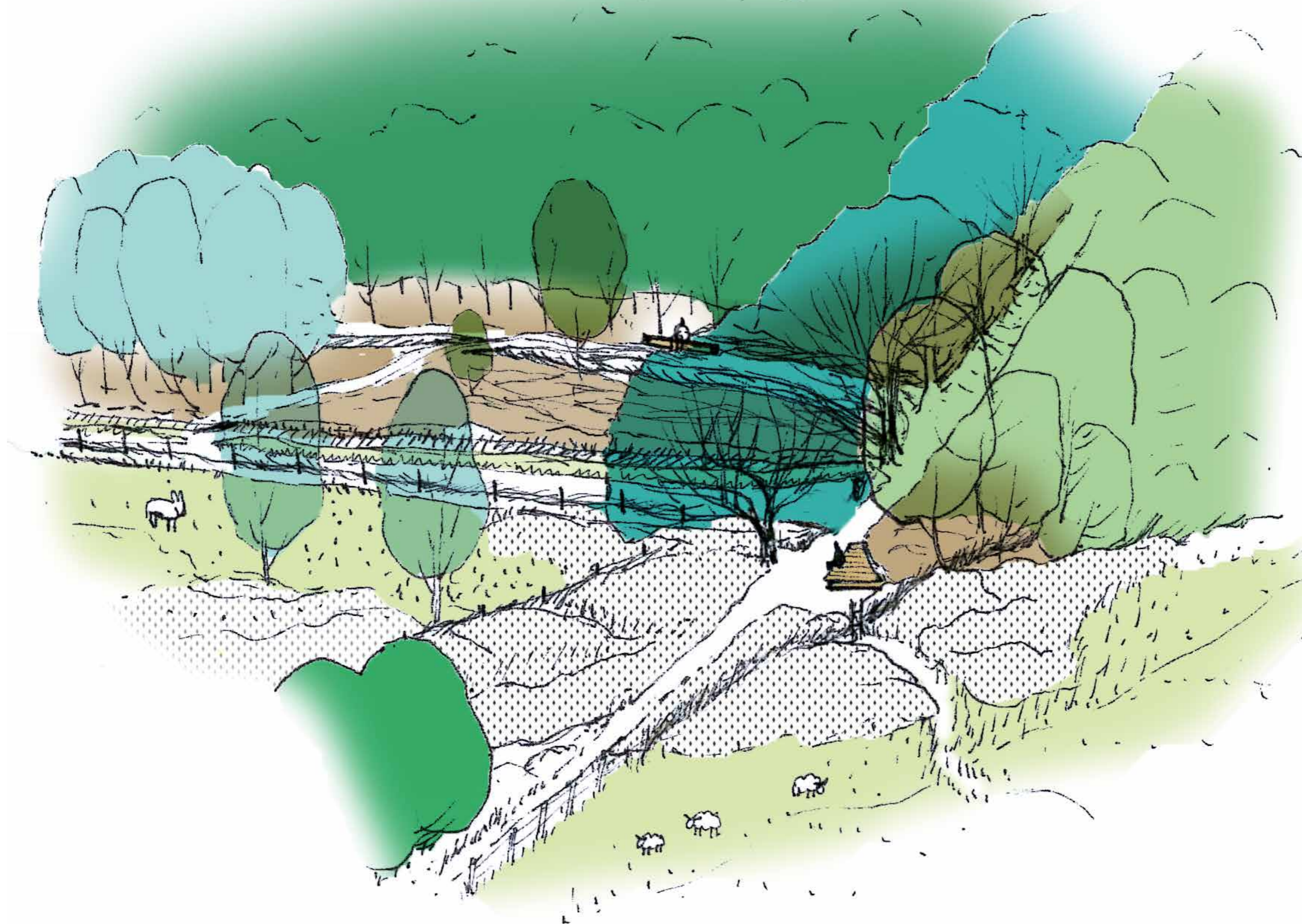


Verrières-le-Buisson



# CHEMIN RURAL N°37

DESSINER LES LISIÈRES, DÉVOILER L'HORIZON : RÉVÉLER LE PATRIMOINE



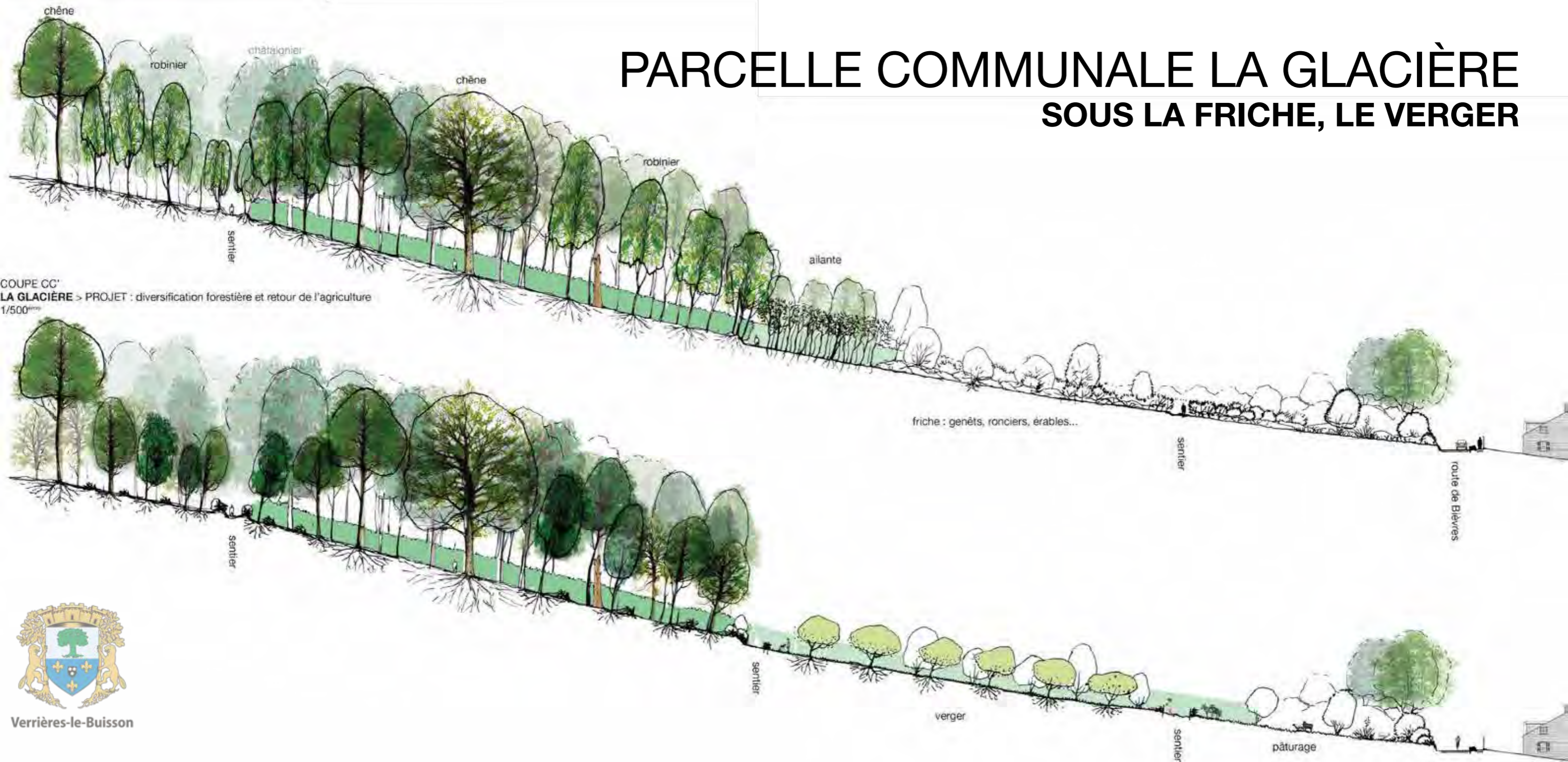




COUPE CC\*  
**LA GLACIÈRE > EXISTANT** : le règne des invasives  
 1/500<sup>ème</sup>

# PARCELLE COMMUNALE LA GLACIÈRE

## SOUS LA FRICHE, LE VERGER



COUPE CC\*  
**LA GLACIÈRE > PROJET** : diversification forestière et retour de l'agriculture  
 1/500<sup>ème</sup>

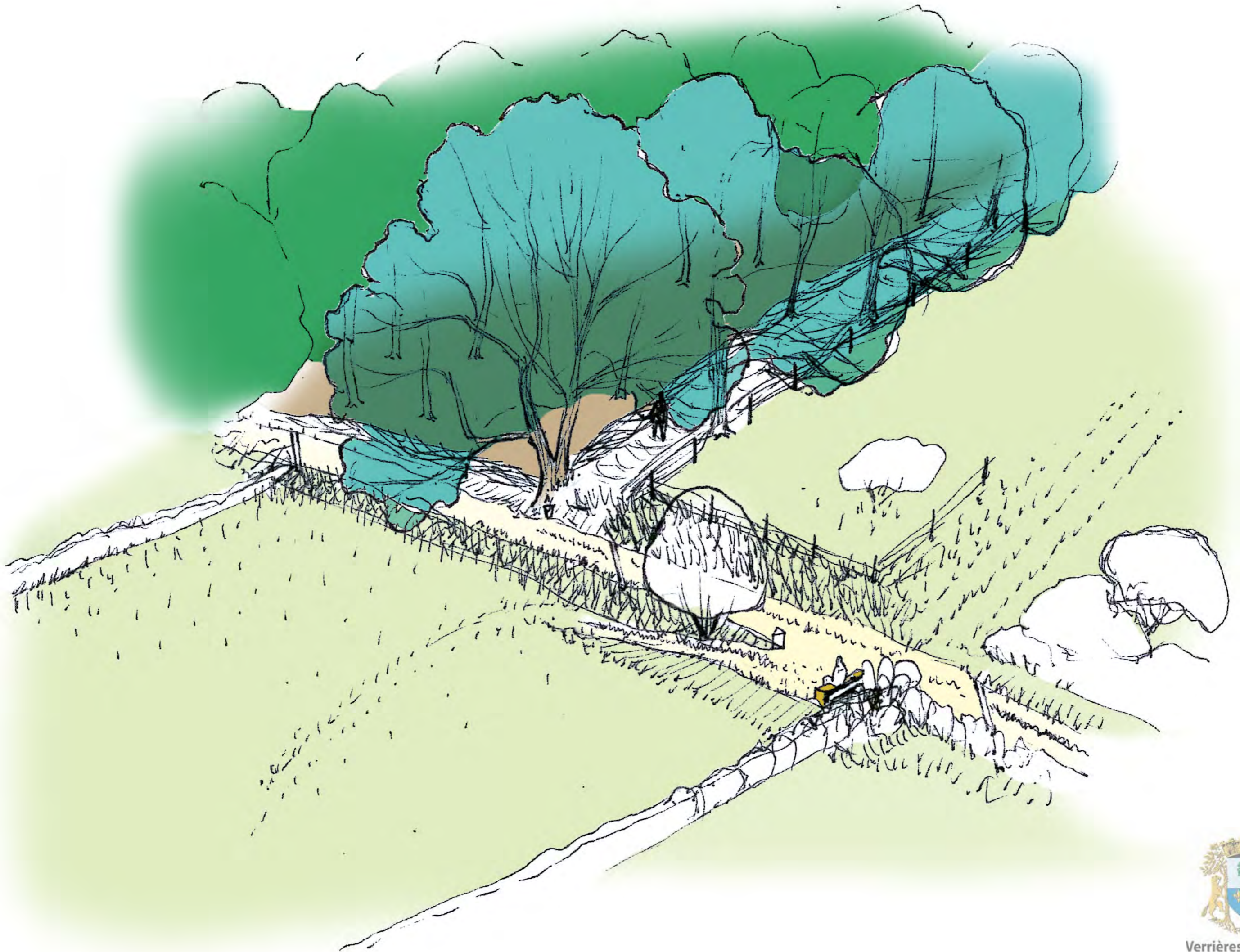


# CHEMIN RURAL N°41

CONTEMPLER LA VALLÉE ADOSSÉ À LA LISIÈRE, CONTRÔLER L'ÉROSION



Verrières-le-Buisson



# SENTIER N°18 LES RINSOLLES

## RENATURER LES LIMITES, TOUTES RAMURES DEHORS

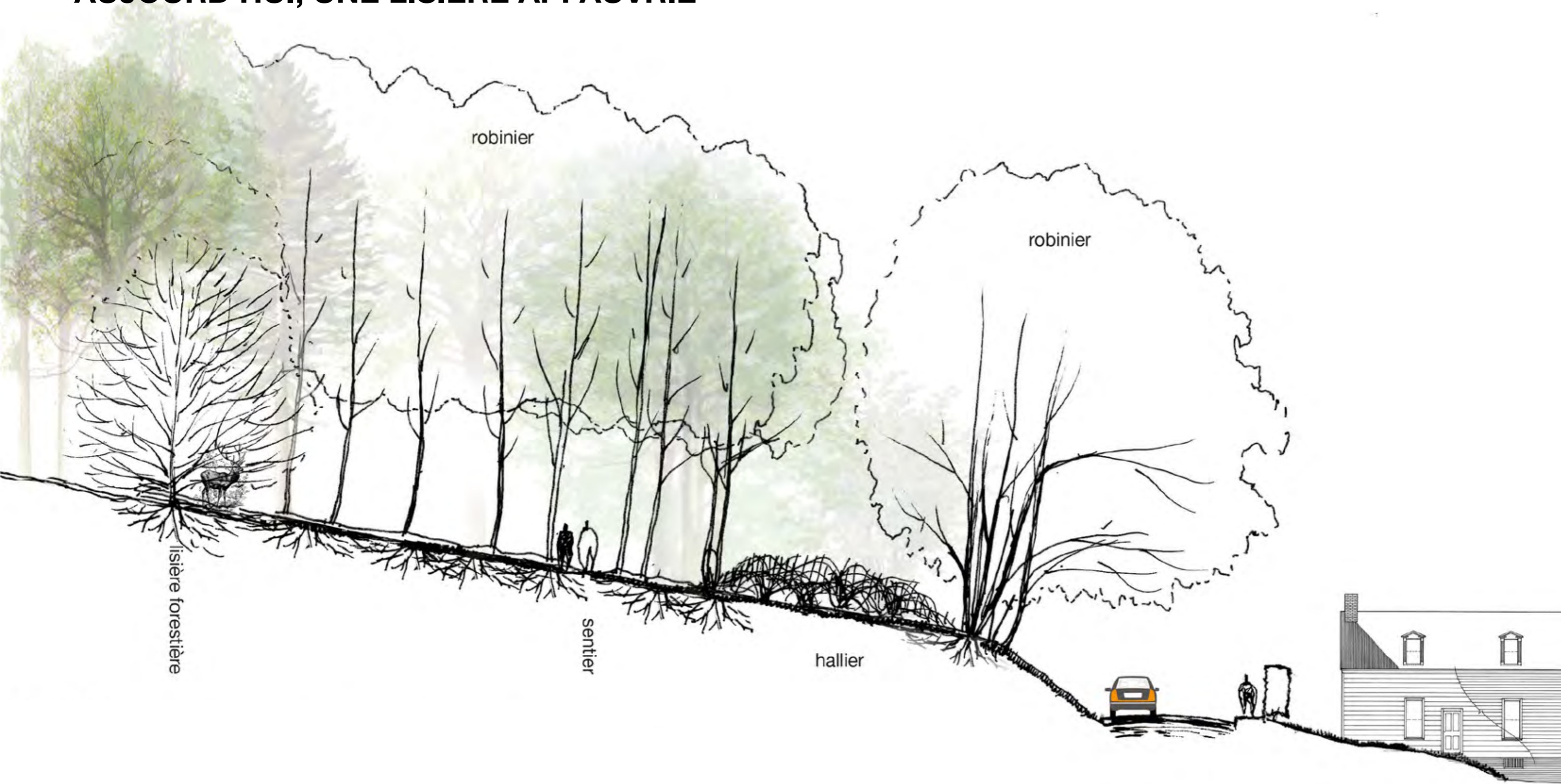


Waldweg 18 (1800)



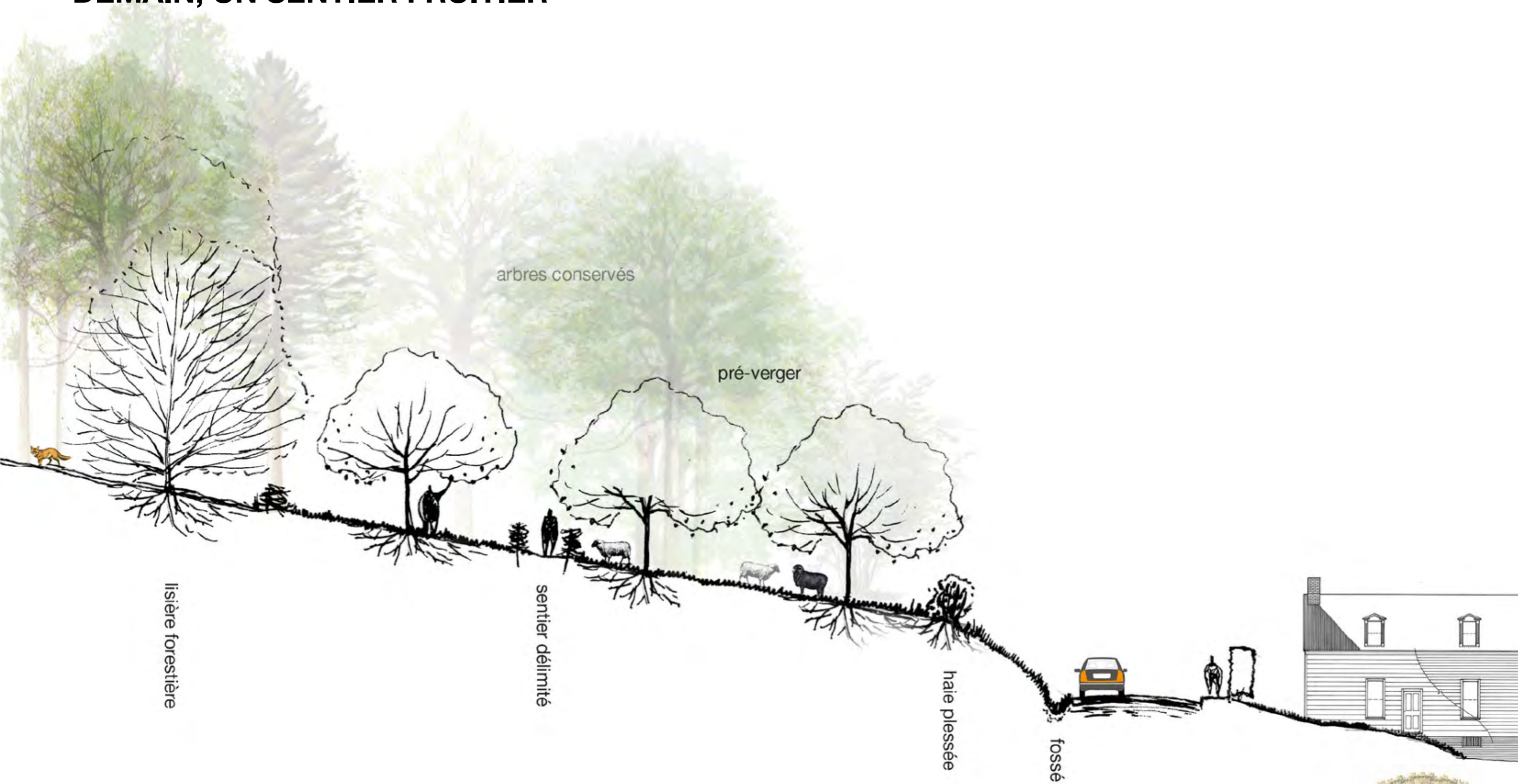
# LA FOSSE À L'ÂTRE

## AUJOURD'HUI, UNE LISIÈRE APPAUVRIE



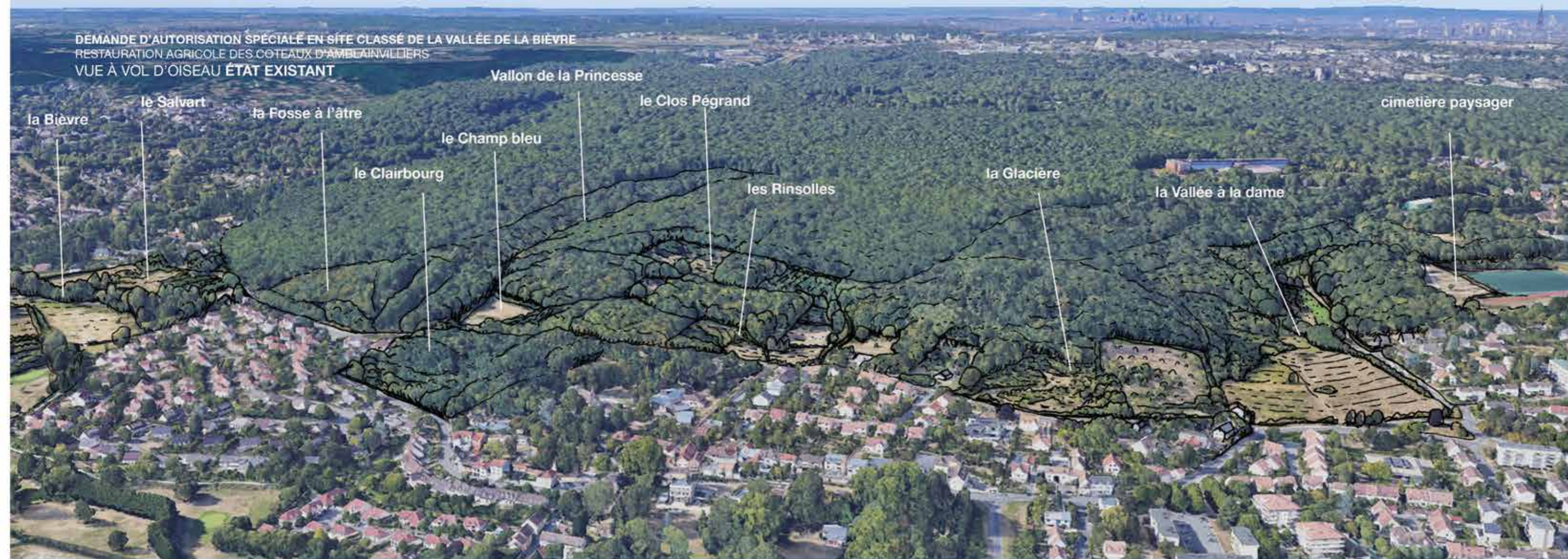
# LA FOSSE À L'ÂTRE

## DEMAIN, UN SENTIER FRUITIER





DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE EN SITE CLASSÉ DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE  
RESTAURATION AGRICOLE DES CÔTEAUX D'AMBLAINVILLIERS  
VUE À VOL D'OISEAU ÉTAT EXISTANT



DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE EN SITE CLASSÉ DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE  
RESTAURATION AGRICOLE DES CÔTEAUX D'AMBLAINVILLIERS  
VUE À VOL D'OISEAU ÉTAT PROJÉTÉ



Verrières-le-Buisson

## **DÉFRICHAGE, PÂTURAGE**

- > maintenir l'espace ouvert
- > enrichir la biodiversité
- > accueillir une future diversification des activités agricoles

## **AMÉLIORER LES SENTIERS**

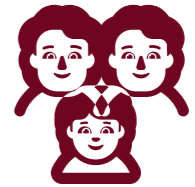
- > faire vivre le patrimoine agricole
- > mettre en scène le site classé par l'accueil du public

## **GESTION FORESTIÈRE**

- > mise en sécurité
- > lutte contre l'érosion (surfréquentation + changement climatique)
- > équilibre des espèces (invasives)



# ÉCHANGES EN GROUPE



## 3 THÈMES

- **Production alimentaire**

*Jardins collectifs, maraichage, vergers, ruchers*

- **Espaces forestiers**

*Sécurisation, lutte contre les invasives, régénération*

- **Espaces ouverts**

*Sentiers, lisières, pâturage, vues*

## OBJECTIFS

- > **S'informer**, poser des questions
- > **Exprimer** des idées & **dégager** des pistes
- > Se porter **volontaire** pour participer à la démarche



**POURSUIVONS ENSEMBLE...**

**INSCRIVEZ-VOUS**

POUR RECEVOIR LES PROCHAINES INVITATIONS ET LE  
COMPTE RENDU DES ÉCHANGES...



**Prochain rendez-vous lundi 10 février 2025**

Les étudiants en 1<sup>ère</sup> année à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) viendront présenter leur état des lieux du site en vue d'un chantier expérimental durant les 4 jours suivants. Toute personne intéressée par la démarche pourra participer à ce chantier.

*Merci !*



Verrières-le-Buisson